



## **TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Evaluation des interactions homme-faune avec un accent sur les conflits homme-éléphant, dans les paysages soutenus par le WWF Cameroun :  
Cas du cluster de la côte ouest du parc national du Mont Cameroun, région du Sud-Ouest.**

<b>Titre</b>	Évaluation des interactions entre l'homme et la faune, en particulier les conflits entre l'homme et l'éléphant, dans les paysages soutenus par le WWF au Cameroun.
<b>Programme/Projet soutenu (pilote)</b>	Programme pour la gestion durable des ressources naturelles dans la région du Sud-Ouest - PSMNR-SW.
<b>Sites</b>	Cluster de la côte ouest du parc national du Mont Cameroun, région du Sud-Ouest, Cameroun
<b>Durée proposée des études</b>	60 jours d'homme
<b>Début de l'étude proposé</b>	Janvier 2022



## 1. Contexte et justification

### *À propos du programme national du WWF au Cameroun*

Le WWF est présent en Afrique centrale depuis plus de 25 ans. Son Bureau Régional pour l'Afrique - Hub de Yaoundé (ROA-Yaoundé), Cameroun, supervise des bureaux et des projets au Cameroun, en République Centrafricaine, en République Démocratique du Congo, au Gabon et en République du Congo. Le WWF a été le principal acteur de l'organisation du sommet des chefs d'État d'Afrique centrale sur la biodiversité à Yaoundé en 1999.

Le WWF-Cameroun reçoit des fonds de différents bureaux du WWF dans son réseau et fonctionne sous l'administration financière du WWF-International. Le WWF-Cameroun, en partenariat avec le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), opère dans quatre paysages du pays, à savoir le JENGI TNS, le JENGI TRIDOM, le Campo Ma'an (régions de l'Est et du Sud) ; et la région côtière dans les régions du Sud-Ouest et du Littoral. Le WWF Cameroun engage actuellement des services d'experts pour soutenir ses initiatives de restauration du paysage dans l'écosystème de Northern Savannah.

Bien que ce programme de travail se concentre sur la région de la côte ouest des forêts côtières (région du sud-ouest) du Cameroun, les conflits homme-faune se produisent dans tous les paysages soutenus par le WWF Cameroun.

Le 29 septembre 2021, le WWF CCPO a signé un protocole d'accord avec le Ministère des Forêts et de la Faune relatif au soutien technique et financier du WWF à la gestion des aires et paysages protégés dans la région du Sud-Ouest de la République du Cameroun, dont la gestion des interactions et des conflits entre l'homme et la faune.

### *Incidents de rencontres et de conflits homme-faune et homme-éléphant dans le programme des forêts côtières.*

Le parc national du Mont Cameroun abrite l'éléphant de forêt *Loxodonta cyclotis africana*. Pour faciliter une gestion collaborative, le parc a été découpé en quatre clusters. Tous les clusters, en particulier deux - Bomboko & la côte ouest, sont depuis 2018, sujets à des conflits persistants Eléphant - Homme caractérisés par des attaques d'éléphants et la destruction des cultures.

Le conflit Homme-Eléphant, et en particulier le pillage des cultures, a donc été un problème de conservation persistant dans les groupes de la côte ouest (comprenant 7 villages) et de Bomboko (13 villages) du Parc National du Mont Cameroun - un phénomène qui semble avoir augmenté au cours des quatre dernières années.

Ces deux groupes montrent que l'aire de répartition des éléphants chevauche les établissements humains, les cultures et les activités du géant agro-industriel qu'est la Cameroon Development Cooperation (CDC).

De nombreuses enquêtes et évaluations des dommages ont été enregistrées par le MINFOF et certaines actions ont été prises pour les contrôler. Récemment, au cours des neuf derniers mois, les dommages ont semblé s'intensifier et menacer la vie des villageois, les éléphants pouvant être vus



derrière les maisons des villages. En 2021, le pire s'est produit et un éco-garde a été tué par un éléphant dans le cluster de la côte ouest.

Un certain nombre de mesures de refoulement ont été tentées, notamment l'emploi de feux d'artifice, l'utilisation de mannequins par les membres de la communauté et la mise en place de ceintures de poivre de deux kilomètres dans certaines zones. La collecte de données et les observations préliminaires qui ont suivi ces mesures suggèrent que les clôtures de poivre ont eu un effet limité, bien que de courte durée, en éloignant les bêtes. Cependant, il est largement prouvé, dans des pays comme l'Inde, qu'une combinaison d'approches et de stratégies est probablement la plus efficace pour gérer les conflits entre l'homme et la faune sauvage.

- *Mandats du WWF Cameroun pour traiter les conflits entre l'homme et la faune sauvage*

Avec l'augmentation des conflits dans de multiples paysages soutenus par le WWF Cameroun (forêts côtières - SWR, zone de Lobeke - Région de l'Est, etc.), l'échelle destructrice et l'impact sur les communautés soulèvent les possibilités réelles de soulèvements communautaires avec un potentiel de désordre social, en plus des menaces directes sur les éléphants. La mort de l'éco-garde a été l'un de ces déclencheurs, et a incité la délégation régionale (DR) de la région du Sud-Ouest à adresser une demande formelle au WWF Cameroun pour l'aider à résoudre le problème. Des besoins similaires ont été identifiés et intégrés dans les plans de travail respectifs, dans les paysages soutenus comme JENGI TNS, JENGI TRIDOM et Campo Ma'an. Par conséquent, la mise en œuvre et les leçons tirées de cette demande par la délégation du Sud-Ouest auront une application étendue, mais fourniront d'abord des résultats à court terme, puis à long terme (y compris des systèmes d'alerte précoce) pour gérer ces rencontres et conflits entre l'homme et la faune. Le résultat de ce travail devrait favoriser une meilleure coexistence en général entre les communautés humaines et la faune sauvage, et avec les éléphants en particulier.

## **2. Essence, buts, exigences techniques et objectifs**

La publication historique, **A Future for All : The Need for Human-Wildlife Coexistence** : la nécessité de la coexistence entre l'homme et la faune ; résume comme suit l'essence de la gestion des conflits entre l'homme et la faune (HWC) :

### **Essence**

"Dans le monde entier, les conflits entre l'homme et la faune sauvage (HWC) constituent un défi pour les populations et la faune sauvage, entraînant une diminution de la tolérance des populations à l'égard des efforts de conservation ; et contribuant à de multiples facteurs qui poussent les espèces à l'extinction. Le conflit homme-faune est une menace significative pour la conservation, les moyens de subsistance et pour une multitude d'autres préoccupations, et devrait être traité à une échelle égale à son importance. En allouant des ressources adéquates et en formant des partenariats de grande envergure, nous pouvons progresser vers une coexistence à long terme qui profite à la fois aux populations et à la faune sauvage".

Le WWF Cameroun est dans la troisième année de mise en œuvre de son plan stratégique actuel qui s'étend de 2018 à 2023. Au cours des deux dernières années, beaucoup de choses ont changé au sein du réseau du WWF et au niveau du pays, ce qui a nécessité une révision du plan stratégique. Ces changements incluent l'entrée en vigueur de la Vision Afrique 2030, de l'Initiative Afrique 2030



pour la restauration des paysages forestiers (RPF), de six pratiques de conservation et de trois moteurs. Aujourd'hui, le changement climatique, les garanties sociales et les droits de l'homme occupent également le devant de la scène à tous les niveaux.

En plus de la faune et des forêts, le WWF Cameroun a maintenant adopté une conservation centrée sur les personnes (bien-être humain) et deux nouvelles pratiques, à savoir : l'alimentation/agriculture et le climat et l'énergie, soutenues par les moteurs de gouvernance et de finance, avec un accent particulier sur les peuples autochtones et les communautés locales (IPLC) pour une conservation plus inclusive.

Dans les paysages soutenus par le WWF au Cameroun, les questions relatives à la perception du HWC sont transversales à une part importante des stratégies et des pratiques au cœur du mandat du WWF au Cameroun.

Par exemple, le HWC implique l'interaction des humains et de la faune sauvage dans des contextes écologiques souvent caractérisés par des forêts sous différentes définitions. En outre, les systèmes alimentaires, souvent développés à partir de terres précédemment forestières, sont souvent victimes de conflits entre l'homme et la faune.

Sur la côte ouest du parc national du Mont Cameroun, comme dans les zones forestières orientales de Lobeke, Boumba-Bek et Nki à l'est du Cameroun, la faune sauvage s'attaque principalement aux cultures des petits exploitants agricoles à la périphérie des zones protégées. La résolution de ce problème doit également passer par le renforcement et l'adaptation des systèmes de production alimentaire à l'évolution de l'utilisation des terres et des facteurs environnementaux.

On ne sait pas encore très bien comment le changement climatique peut influencer sur le comportement migratoire des animaux sauvages. Cependant, si le changement climatique peut avoir un impact sur les systèmes alimentaires humains, il peut également avoir un impact sur les systèmes alimentaires de la faune sauvage, étant donné que les systèmes de pollinisation sont liés.

Au fur et à mesure que l'homme s'adapte aux dynamiques sociales, économiques et politiques directes et aux changements indirects des systèmes de production, les pratiques d'utilisation des terres sont affectées, modifiées et l'empiètement sur les zones sauvages devient plus probable. Dans ce contexte, les risques et les opportunités de rencontres et de conflits entre l'homme et la faune sauvage augmentent également.

D'autre part, les questions de bonne gouvernance et de finances peuvent impliquer l'application effective des politiques et des lois existantes, des pratiques efficaces, la communication, la responsabilité et le partage des responsabilités en matière de gestion de l'environnement, y compris l'atténuation/la prévention des dommages causés par les conflits. La bonne gouvernance et les instruments financiers sont donc nécessaires pour lutter contre les aspects et les effets négatifs du HWC. L'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage reste donc un domaine important du travail du WWF Cameroun et une discipline importante à travers laquelle on peut mieux comprendre et gérer le HWC.

Le soutien à la Société Civile est une autre partie importante du travail du WWF Cameroun dans les forêts côtières et leur rôle croissant dans la conservation inclusive de la biodiversité, y compris dans la facilitation et l'hébergement d'outils pour la gestion de la HWC, sera souligné à travers ce travail.



Enfin, les principales victimes de la HWC sont les IPLC. Compte tenu de leur géographie et de leur dépendance à l'égard des ressources naturelles, les IPLC sont souvent en première ligne en matière de HWC. Pour s'assurer que ces groupes et maillons critiques de la chaîne de conservation restent engagés de manière positive, il faut que leurs rencontres et leur coexistence avec la faune sauvage ne se traduisent pas par des pertes pour leurs vies et leurs moyens de subsistance, mais par des bénéfices mutuels pour eux et pour la nature. L'orientation de la stratégie actuelle du WWF Cameroun est fermement ancrée dans le lien entre les rencontres, la coexistence et les conflits entre l'homme et la faune. Trouver des solutions à long terme au phénomène de la HWC constitue un défi important pour le WWF Cameroun.

## **Objectif de la consultation**

L'objectif de cette consultation, tel que défini dans les termes de référence, est de fournir des directives spécifiques pour la gestion dynamique et à long terme des rencontres, des conflits et donc pour garantir la coexistence entre l'homme et la faune sur la côte ouest du programme des forêts côtières (CFP) dans la région du Sud-Ouest du Cameroun et de tirer des leçons pour d'autres programmes. Le CFP a également la particularité d'accueillir le plus grand programme de soutien à la société civile du WWF Cameroun, facilitant la gestion de quatre aires protégées : Korup, Banyang Mbo, Bakossi et Mont Cameroun.

La mise en œuvre réussite de cette consultation doit prendre en compte le contexte complet des interactions entre les politiques, l'agro-industrie, les forêts, les aires protégées et la société civile dans cette zone géographique. Bien entendu, compte tenu de la crise socio-politique qui sévit actuellement, cette partie des tâches sera limitée à des zones spécifiques de la Côte Ouest et sera mise en œuvre dans le strict respect des directives et autres consignes de sécurité.

## **Exigences techniques**

Ce travail est une adaptation de l'approche WWF-SAFE à la gestion des HWC. Le consultant doit être très familier avec l'approche SAFE (politique, prévention, atténuation, compréhension du conflit, réponse et suivi) ou des méthodes similaires.

Les exigences techniques de ce cahier des charges sont donc essentiellement présentées selon l'approche SAFE, avec une exigence d'alerte précoce légèrement renforcée dans la cinquième étape. Étant donné que SAFE est une méthodologie large et spécifique au contexte, toutes les étapes peuvent ne pas être pertinentes au même degré ou dans le même contexte d'application, ou compte tenu du temps et des ressources disponibles. Le consultant, en utilisant son jugement et au cours du processus initial, devra présenter/discuter ces limitations et/ou modifications.

Les aspects d'alerte précoce de SAFE (étape 2 dans l'original), ont été redéployés pour renforcer l'étape 5. L'étape 5 sera alors basée sur la technologie et reposera sur la meilleure application possible en temps réel des outils d'information et de communication dans le contexte donné. L'étape permettra aux acteurs (communautés, experts indépendants, etc.) de fournir des alertes précoces à l'observatoire HWC sur les mouvements de la faune sauvage, ou sur leurs activités destructrices afin de permettre une réponse rapide.

Le consultant devra donc constituer une équipe (de préférence) avec un ingénieur informatique local ou un ingénieur recommandé par le WWF Cameroun, avant la préparation de l'offre technique et financière pour cet appel.





SAFE est un cadre conçu pour gérer les HWC ; par conséquent, selon les cas et les situations sur le terrain, le consultant fera activement du lobbying/proposera/testera un mécanisme de lobbying, évaluera, préparera/proposera des protocoles, développera/proposera des plans, explorera la collecte d'informations, développera/adapttera des directives, proposera des cadres d'analyse, et ou recommandera des outils/protocoles, ou fournira une sensibilisation/formation de base, ou suggérera des budgets et des instruments de suivi le cas échéant, etc, pour permettre le déploiement effectif de l'approche SAFE dans le paysage concerné soutenu par le WWF Cameroun ; Côte Ouest, CFP, dans un délai raisonnable après la consultation.

### **Objectif 1 : intégration des politiques ; politiques et protocoles juridiques pour gérer les animaux en conflit.**

- Mécanismes de lobbying/test pour faire pression sur les gouvernements locaux afin qu'ils adoptent/pratiquent des protocoles et des cadres juridiques traitant des animaux en conflit et des compensations.
- Mécanismes de lobbying/test pour faire pression sur les gouvernements locaux afin qu'ils adoptent des plans de gestion intégrés pour les HWC. Il peut s'agir d'améliorer les plans existants ou de développer de nouveaux plans de gestion.
- Mécanismes de lobbying/test pour faire pression sur les gouvernements locaux, les ONG et le secteur privé afin d'obtenir un soutien financier pour le HWC dans le cadre de l'aide au développement et des programmes de réduction de la pauvreté. (L'atténuation des HWC contribue aux objectifs de développement durable).
- Evaluer les approches pour soutenir/collaborer avec les gouvernements locaux afin de mettre en œuvre les plans de gestion de HWC.

### **Objectif 2 : mesures préventives : clôtures ; barrières ; mesures dissuasives, subventions, incitations ;**

- - Évaluer les mécanismes de gestion inclusive du HWC dans la planification de l'utilisation des terres. Intégrer la sensibilité au HWC dans la conception des programmes de moyens de subsistance et autres programmes de développement.
- - Évaluer les tests antérieurs et le suivi des mesures de prévention applicables telles que les clôtures en piment, les clôtures électriques, les ruches, les feux d'artifice, les alarmes sonores, etc. et analyser/collecter les leçons apprises.
- - Proposer des mécanismes, une structure éventuelle et des consultations nécessaires à la mise en place d'un programme de prévention de la violence domestique basé et géré par la communauté.
- - Préparer/suggérer des protocoles efficaces pour les mesures de prévention et les partager/tester dans les paysages soutenus par le WWF CCPO et au-delà.
- - Proposer comment impliquer les autorités locales, les OSC, les communautés dans la planification de l'utilisation des terres (par exemple, comment sélectionner les sites pour les plantation agricole en tenant compte de ceux de la faune sauvage, afin de minimiser les HWC).
- - Si possible, proposer le développement de micro-projets à subventionner et à protéger, y compris, mais sans s'y limiter, les suivants :
  - Évaluer l'utilisation communautaire des terres agricoles avec des gardes rémunérés au lieu de parcelles individuelles. Le cas échéant, promouvoir le partage des rendements pour dédommager les victimes des pertes dues aux HWC et négocier/partager les charges entre les agriculteurs.



- Évaluer la possibilité d'investir dans des industries artisanales à proximité des exploitations agricoles (élevage des escargots, culture des champignons, pêche, pour des sources de revenus alternatives/supplémentaires).
- Évaluer l'emplacement subventionné des arbres fruitiers à proximité des champs de culture.
- Évaluer l'utilisation de champs de culture surélevés et d'autres stratégies d'évitement de l'utilisation des terres.
- Explorer les options pour l'utilisation de cultures alternatives - gingembre, poivre (moins favorisées par les éléphants ou la faune concernée, etc.)
- Examiner comment collaborer avec les responsables des services décentralisés des Ministères concernés, les entreprises agricoles du secteur privé, les ONG, les particuliers, etc. pour aider aux pratiques durables.
- Développer/adapter des projets éducatifs pour les communautés afin de les éduquer sur le HWC. Proposer/organiser des mini-ateliers et des formations sur la façon de gérer les mouvements, les comportements et les conflits de la faune sauvage.
- Développer des exercices pour simplifier/faciliter l'utilisation d'outils économiques pour démontrer la valeur de la faune sauvage afin d'aider à mettre en œuvre et inspirer le développement de mécanismes financiers pour gérer le HWC.
  - Utiliser des exemples d'études de cas provenant d'autres contextes, tels que les Wildlife Credits (développés par le WWF Namibie), ou les systèmes d'assurance en Afrique de l'Est, etc.
  - Comment récompenser les acteurs : communautés et autres, pour qu'ils agissent en tant que gardiens de la faune au lieu de se retourner contre elle (ceci est déjà pratiqué dans une certaine mesure dans le cadre des systèmes d'incitation à la conservation du WWF/PSMNR) ;
  - Comment récompenser les écoles locales proportionnellement au nombre d'incidents de conflit gérés par les communautés ;
  - Comment le programme d'éducation au développement durable (ESD) encours dans le cadre de la CFP ; peut-il être adapté à cette situation ? La communauté, le propriétaire/gestionnaire de l'école peut-il être récompensé pour ses efforts de prévention des conflits (feedback positif (récompense) au lieu de feedback négatif (compensation)).

**Objectif 3 : Stratégies d'atténuation : secours provisoires, compensations et régimes d'assurance ; programmes de moyens de subsistance alternatifs.**

- - Explorer, caractériser les mécanismes de subsistance alternatifs/additionnels pour compléter les pratiques sujettes aux conséquences négatives du HWC.
- - Développer/proposer des systèmes de compensation et d'assurance innovants. Piloter/recommander des systèmes de paiement pour indemniser les personnes qui subissent des dommages/pertes dus au HWC.
- - Évaluer comment utiliser la valeur économique de la faune sauvage pour mettre en œuvre et financer des mesures d'atténuation et pour compenser les pertes causées par les animaux sauvages.
  - Explorer les possibilités de crédits pour la faune sauvage (développés par le WWF Namibie) ; explorer comment fournir ou préempter une compensation aux communautés pour la vie avec des animaux dangereux et à risque ; éléphants, primates.



- Par exemple, les jours d'éléphant ; compensation pour le nombre de jours qu'un éléphant passe dans un champ et l'agriculteur perd sa production mais ne tue pas la bête.

#### **Objectif 4 : Comprendre le conflit : cartographie des points chauds, enquête sur l'attitude de la communauté, surveillance de l'impact et de la gravité du conflit.**

- Intégrer les meilleures sciences sociales, biologiques et biophysiques (y compris spatiales) disponibles pour comprendre la nature du conflit (par exemple, les caractéristiques bio-sociales des espèces, les habitudes migratoires, la phénologie, les changements de comportement, l'utilisation des terres, etc.)
  - Identifier les sites de conflit/utiliser/mettre à jour les données existantes. Cartographier la situation : espèces impliquées, acteurs impliqués, schéma de déplacement (géographiquement mais aussi dans le temps), lieu du conflit, etc.
  - Utiliser les données existantes/ combler les lacunes des études spécifiques aux sites sur le comportement des éléphants de forêt et des autres animaux sauvages en matière de pillage des cultures (essayer d'identifier les moteurs du comportement).
- Réaliser des enquêtes/mettre à jour les informations sur les communautés concernant leur point de vue sur la faune et la flore ; les actifs ; évaluer les niveaux de neutralité ou les attitudes tendues.
- Impliquer les OSC, d'autres groupes communautaires dans l'organisation de sessions pour permettre un dialogue sur la manière de changer cette perspective ? (Inclure les relations et traditions culturelles/religieuses).
- Explorer le rôle d'une base de données SMART pour compléter la gestion du HWC (par exemple, pour enregistrer et suivre les conflits).
- Si possible, explorer l'utilisation de pièges à caméra pour enregistrer et analyser les comportements de destruction des cultures, y compris les mouvements des animaux sauvages ;
- Évaluer la faisabilité et la praticabilité de la création d'un comité local de résolution des conflits (facilité par les OSC, les parties prenantes locales et les autorités locales).

#### **Objectif 5 : Système de réaction rapide : Technologie de communication/d'échange d'information et systèmes d'alerte précoce**

- Recommander/faciliter la formation des éco gardes sur le HWC et la manière d'agir en cas de conflit.
- Recommander/faciliter la formation et la sensibilisation des communautés utilisant les OSC le long des voies de passage/itinéraires migratoires suspectés d'être empruntés par la faune sauvage ;
- Explorer/tester les innovations dans le domaine des technologies de l'information et de la communication qui peuvent aider à recueillir et à signaler les incidents en temps réel à un centre de collecte, de stockage et de gestion des informations (observatoire HWC)  
...
- Explorer/recommander d'autres mécanismes de soutien technologique pour surveiller les mouvements des animaux autour des zones de conflit (par exemple, l'utilisation du collier ouvert, des pièges à caméra IA, etc.)





## Objectif 6 : Système de suivi : Système participatif de planification, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage des performances du programme HWC.

- Aider à la mise en place d'un système de suivi des conflits liés au HWC en utilisant un format standardisé (modèle SMART (exemple de Panthera et WWF Kenya), pour collecter des données sur le HWC.
- Recommander la nomination d'une autorité ou d'un mécanisme de coordination en matière de HWC, qui sera appelé à évaluer ou à aider dans une situation de conflit.
- Contrôler l'efficacité des mesures de prévention existantes + recommander des protocoles de gestion des données.
- Mettre en place des projets scientifiques citoyens facilités par les OSC ; surveillance communautaire des populations animales et des conflits.

### Produits livrables requis

Les produits livrables requis sont décrits dans le tableau ci-dessous. Il est prévu que le consultant utilise les détails de l'approche SAFE pour préparer l'offre technique et financière. Par conséquent, la sélection dépendra dans une large mesure de la qualité des produits livrables en tenant compte des détails des exigences techniques de chaque étape de l'approche SAFE. L'innovation et l'expérience seront bien notées, mais elles doivent être réalistes, rentables et simples à mettre en œuvre dans le contexte donné. Les détails du calendrier des différents produits livrables seront discutés et convenus au cours du processus de lancement.

### Produits tangibles

	<b>Domaines de résultats clés</b>	<b>En utilisant les termes de référence, le consultant sera évalué sur les points suivants :</b>
1	Analyse de l'intégration des politiques	Politiques et protocoles juridiques pour gérer les conflits avec les animaux
2	Mesures préventives	Gamme de mesures comprenant des clôtures, des barrières, des mesures dissuasives, des subventions, des incitations, etc.
3	Stratégies d'atténuation	Secours provisoires, systèmes d'indemnisation et d'assurance, programmes de moyens de subsistance alternatifs.
4	Une compréhension du CHF	Cartographie des points chauds, enquête sur l'attitude de la communauté, surveillance de l'impact et de la gravité.
5	Un système de réponse rapide	Paquet informatique et systèmes d'alerte précoce
6	Un système de surveillance	Système participatif de planification, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage des performances du programme HWC
7	Rapport narratif	Un rapport narratif détaillé du travail de terrain effectué pour évaluer les interactions entre l'homme et la faune, avec un accent sur les conflits homme-éléphant dans la côte ouest de la zone du parc national du Mont Cameroun, est produit avec des cartes, des photos, etc...



## Profil et exigences du consultant

- Connaissance avérée de l'utilisation de l'approche SAFE du WWF.
- Parler couramment l'anglais ; le français serait un atout.
- Diplôme d'études supérieures en sciences biologiques ou dans un domaine de gestion des ressources naturelles ; une expérience en Afrique serait un atout.
- Doit avoir utilisé l'approche SAFE ou un autre protocole de gestion du HWC au cours des cinq dernières années.
- Bonne connaissance de la technologie ; niveau avancé d'alphabétisation informatique avec une connaissance de l'utilisation des principaux logiciels de traitement de texte, des bases de données et des tableurs, ainsi que de l'Internet ; communications, logiciels d'analyse, SIG, etc.
- Bonnes compétences en matière de gestion et de coordination d'équipe, avec une expérience de travail avec les autorités locales, les organisations de la société civile et les communautés locales ;
- Expérience de l'analyse des politiques, de la rédaction concise de plans, de protocoles, de méthodologies et de lignes directrices.
- Volonté et capacité de mener et de diriger des activités/enquêtes sur le terrain et de voyager dans les villages.
- Expérience et compétences en matière de formation et de transfert de connaissances.
- Excellentes compétences en matière de communication et de facilitation.
- Capacité à respecter les délais avec précision, qualité et attention aux détails.
- Une bonne expérience dans la livraison de travaux finis dans les délais.
- Au moins deux (02) références qui peuvent attester de la familiarité avec SAFE et des aptitudes connexes.

## Relation de travail

Le point de contact principal des consultants au WWF CCPO sera le Sr Field Programs Coordinator [pmbile@wwfcam.org](mailto:pmbile@wwfcam.org) , et au CFP, ce sera le Manager [tngwene@wwf.panda.org](mailto:tngwene@wwf.panda.org) . Les personnes suivantes seront tenues informées : le responsable paysage du CFP [mbakia@wwfcam.org](mailto:mbakia@wwfcam.org) , le délégué régional du MINFOF Sud-Ouest [eremdel2002@yahoo.fr](mailto:eremdel2002@yahoo.fr) et le chef d'équipe du GFA [fstenmanns@gmx.net](mailto:fstenmanns@gmx.net) .

## Comment postuler

Les candidats intéressés doivent soumettre, avant le 20 janvier 2022, un dossier de candidature composé comme suit :

- Un curriculum vitae détaillé, expliquant les compétences pour la mission ;
- Une offre méthodologique expliquant la compréhension de la mission et la description de la manière de la conduire ;
- Une offre financière détaillée, mentionnant les prix unitaires et les quantités proposées, les per diem, tous les frais de déplacement.



NB : Être disponible pour une réunion de lancement sur la méthodologie et le calendrier des activités avant le début du travail de terrain et, si nécessaire, pendant le travail de terrain.

La date prévue pour le début de la consultation est le 01 février 2022.

Les candidatures doivent être envoyées en un seul document et un seul courriel à: [recruit-cam@wwfcam.org](mailto:recruit-cam@wwfcam.org)

Veuillez indiquer comme sujet de l'email : "Consultant en gestion des conflits entre l'homme et la faune sauvage -SWR, Cameroun".

## **COVID-19**

Il est reconnu que la pandémie actuelle de COVID-19 reste grave. Les mesures prescrites par l'Organisation mondiale de la santé et le gouvernement camerounais doivent être respectées.

## **Sauvegardes environnementales et sociales du WWF**

Le consultant est tenu de se conformer aux politiques sociales du WWF, ainsi qu'au cadre de sauvegarde environnementale et sociale du WWF, aux déclarations de principe sur les droits de l'homme, les peuples indigènes et la conservation, l'égalité des sexes, ainsi qu'au document du cadre de sauvegarde et à ses neuf normes provisoires.